



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Occitanie | 1998

---

## Puissalicon – Las Jurières-Basses

Sauvetage urgent (1998)

Stéphane Mauné

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/12065>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Stéphane Mauné, Joël-Claude Meffre, Patrice Alessandri, Olivier Passarrius, Christian Pradiès, André Leclair, Olivier Boudry, Anne Bouchette, Lucie Chabal, « Puissalicon – Las Jurières-Basses » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Occitanie, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 12 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12065>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Puissalicon – Las Jurières-Basses

Sauvetage urgent (1998)

Stéphane Mauné

---

## Identifiant de l'opération archéologique :

Date de l'opération : 1998 (SU)

Inventeur(s) : Mauné Stéphane (INRAP) ; Meffre Joël-Claude (INRAP) ; Alessandri Patrice (INRAP) ; Passarius Olivier (INRAP) ; Pradiès Christian ; Leclair André ; Boudry Olivier ; Bouchette Anne ; Chabal Lucie

- 1 C'est à l'occasion du projet de construction du gazoduc « Artère du Midi » (Gaz de France), entre Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) et Cruzy (Hérault), qu'une fouille préventive de sauvetage AFAN a été effectuée à Las Jurières-Basses, sur prescription du service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon.
- 2 Le site archéologique des Jurières-Basses a été découvert lors de la phase de prospection pédestre effectuée sur la dernière tranche du lot 2 du gazoduc « Artère du Midi » par Patrice Alessandri et Olivier Passarius au mois de juillet 1996. Les artefacts recueillis sur une superficie de l'ordre de 2000 m<sup>2</sup> à 2500 m<sup>2</sup>, sur les parcelles 188, 189 et dans une moindre mesure 187 (Las Jurières-Basses) et 572 (Puech Navaque) se répartissaient entre fragments de matériaux de construction, éclats de *tegulae* et *imbrices* et rare céramique fine. Dans le cadre des diagnostics de franchissement de routes menés au mois d'août 1996, des sondages mécaniques ont été réalisés par Stéphane Mauné et Christian Pradiès sur les parcelles 187 et 572, situées de part et d'autre de la RD 18. Si les travaux effectués sur la parcelle 572 ont montré l'absence de toute structure archéologique, deux fossés perpendiculaires antiques ont pu, en revanche, être observés sur la parcelle 187. Par la suite, Joël-Claude Meffre, André Leclair et Olivier Boudry ont pu effectuer, entre le 21 et le 31 octobre 1996, un diagnostic destiné à mieux caractériser le site (parcelles 189 et 188). Une tranchée linéaire implantée sur l'axe de la canalisation associée à deux sondages effectués aux deux extrémités de la zone archéologique a permis de relever la présence, à une profondeur d'environ 0,40 m, de structures archéologiques en place situées sur la

moitié ouest de la parcelle 188 ainsi que de structures agraires (fosses et fossés) implantées de part et d'autre de cette zone. Deux états chronologiques avaient pu être observés : un état bâti, d'occupation et d'abandon datable du Haut-Empire et un état ultérieur, seulement relevé sous la forme de structures négative, à situer à la fin de l'Antiquité.

- 3 Enfin, du 18 novembre au 24 décembre 1996, une fouille de sauvetage urgent (Stéphane Mauné) a pu être réalisée et a confirmé, de manière globale, les données des prospections pédestres et du diagnostic d'octobre 1996 en mettant au jour, sur un peu moins de 1000 m<sup>2</sup>, les vestiges d'une aile d'un établissement rural du Haut-Empire et des structures tardo-antiques (Fig. n°1 : Plan des vestiges du Haut-Empire mis au jour à l'occasion des fouilles du gazoduc « Artère du Midi »).
- 4 Quatre états principaux ont finalement pu être mis en évidence : le premier, très fugace, serait à rattacher à un établissement de type ferme pouvant remonter au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et dont on ignore s'il a pu perdurer jusqu'à l'état 2. Le deuxième correspond à un établissement gallo-romain d'importance moyenne, occupé entre les années 70 et le milieu ou la fin du II<sup>e</sup> s. L'état 3a se caractérise par un ensemble de structures fossoyées, comblées (entre la fin du IV<sup>e</sup> s. et le premier quart du V<sup>e</sup> s.) par des rejets domestiques liés à une occupation d'un niveau social relativement élevé et qui atteste peut-être la réactivation de l'exploitation du terroir lié à l'établissement rural du Haut-Empire. Enfin, l'état 3b est marqué par une série de fosses et par un foyer des V<sup>e</sup> s. et VI<sup>e</sup> s., liés à une récupération de matériau mais également à une occupation pérenne du site ; un ou plusieurs fossés témoignant également du maintien d'activités agricoles.

## L'établissement du Haut-Empire

- 5 Le décapage extensif réalisé sur la parcelle 188 a permis de limiter assez nettement l'extension de la zone bâtie vers le nord et confirme en ce sens les observations faites par Patrice Alessandri et Olivier Passarius lors de la phase de prospection pédestre (juillet 1996). En effet, à l'extérieur du mur pignon 1008, aucune structure bâtie cohérente n'a été rencontrée. Seule une base maçonnée (SB 1040) en béton de tuileau laisse supposer la présence de ce que nous désignerons comme des éléments annexes indéterminés.
- 6 Le secteur oriental se compose d'une salle des pressoirs, de quatre pièces, d'un espace indéterminé et d'un petit bassin (ou cuve) de décantation qui occupent une superficie restituable d'environ 320 m<sup>2</sup> et forment un rectangle de 21,50 m de long sur une quinzaine de mètres de large.
- 7 Le secteur occidental est formé de sept pièces dont l'une contient deux bassins de décantation très arasés et semble correspondre, du moins pour la partie nord de l'établissement antique, à sa limite occidentale. La superficie occupée par ce secteur bâti est d'environ 240 m<sup>2</sup> et forme un rectangle de 17 m de long sur un peu moins de 15 m de large. La pièce 007 correspond à un cellier dans lequel des fosses à *dolium* ont pu être observés. Les deux *dolia* en partie dégagés lors de la phase de diagnostic et les négatifs de fosses (les *dolia* avaient été prélevés) rencontrés lors de la fouille de cette pièce permettent de proposer une capacité de stockage réduite, de l'ordre de dix grands *dolia* (les fosses ont un diamètre d'environ 1,30 m). Une autre pièce (008) voisine contenait trois *dolia*. Si l'on tient compte d'un volume unitaire compris entre 15

et 18 hectolitres, la capacité de stockage du cellier de Las Jurières-Basses serait donc d'environ 215 hectolitres si l'on utilise la moyenne des deux chiffres, ce qui nous place dans le groupe des très petites exploitations vinicoles régionales.

- 8 Si une partie du secteur occidental de l'aile nord du site des Jurières-Basses peut être interprétée comme pièces de stockage de vin, il reste bien difficile de définir la ou les fonctions des autres pièces. Si la topographie du bâti est connue dans ses grandes lignes, le niveau d'arasement des structures et les lacunes causées par les perturbations tardo-antiques gênent la lecture de ces vestiges. Le principal problème est celui de la présence de deux bassins sur le côté occidental de la pièce 014. Les bassins 1002 et 1003 auraient une capacité globale comprise entre 2,5 m<sup>3</sup> et 4,3 m<sup>3</sup> soit 25 hectolitres et 43 hectolitres. On se trouve à l'évidence en présence de salles dans lesquelles on transformait des produits agricoles mais on a bien du mal à restituer leur organisation. Pourquoi la présence de ces bassins si loin de la salle des pressoirs ? Est-on réellement en contemporanéité avec le bassin du secteur oriental ? Ne peut-on imaginer un état antérieur ou postérieur à la phase reconnue par les quelques éléments de datation provenant de la pièce 006 ? À ce stade des investigations, il faut bien reconnaître que les données collectées lors de la fouille sont insuffisantes (absence de stratigraphie) et ne permettent pas d'aller au-delà des simples hypothèses de travail, du moins en ce qui concerne ces questions.

## Les structures tardo-antiques

- 9 Les fosses observées lors de la fouille sont principalement implantées sur le secteur occidental du bâti puisqu'à l'est du mur 1036, hormis la fosse 1092 de taille très réduite, aucune structure négative ne vient perturber les structures bâties et le substrat. Enfin, au nord-est du secteur occidental du bâti, trois fosses circulaires ont pu être dégagées. D'après leur forme et leur profil, on peut distinguer deux types de structures négatives. Les fosses 1004, 1011, 1014, 1057, 1092, 1123 et la fosse/foyer 1012 sont circulaires et de taille réduite puisque de diamètre inférieur à 2 m ; leur fond est sphérique, parfois profond (environ 1,20 m pour la fosse 1123). Le deuxième type est représenté par les fosses 1022, 1054, 1082, 1106, 1119 et 1121 qui sont de forme rectangulaire irrégulière et adoptent un profil plus ou moins plat. Leur profondeur est variable, 1 m pour la fosse 1082, moins de 0,30 m pour les fosses 1054, 1022, 1106 et 1121. Elles ont toutes des tailles supérieures à 5 m<sup>2</sup> (FS 1106) et peuvent atteindre 12 m<sup>2</sup> (FS 1119) pour la plus grande d'entre elles. Aucun élément (trous de poteau par exemple) ne permet, pour les grandes fosses, de proposer une interprétation du type « fond de cabane » et il faut peut-être prudemment restituer ici des creusements destinés à se procurer de l'argile et de la terre, comblés ensuite avec des rejets domestiques issus de l'habitat tout proche (Fig. n°2 : Plan des structures tardo-antiques mises au jour à l'occasion des fouilles du gazoduc « Artère du Midi »). On mettra cette activité en parallèle avec le phénomène quasi-systématique d'épierrement des fondations du Haut-Empire.
- 10 La présence de fossés agraires comblés à la fin de l'Antiquité constitue l'un des points les plus intéressants de la fouille effectuée aux Jurières-Basses. C'est la raison pour laquelle une partie de ces structures a été fouillée de manière exhaustive (système fossoyé 015). La présence de ce système et d'autres fossés plus tardifs témoigne du maintien des activités agricoles sur la longue durée. La datation et la nature du comblement du système fossoyé 015 (fin IV<sup>e</sup> s. - début du V<sup>e</sup> s.) peuvent indiquer, après

l'abandon de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., une réoccupation et un réaménagement de l'établissement au IV<sup>e</sup> s. On observera que l'orientation de ce système – correspondant peut-être à l'angle d'une parcelle – est identique à celle du bâti du Haut-Empire, marquant ainsi une certaine pérennité de l'exploitation du terroir sur la longue durée.

- 11 Les activités agricoles et/ou artisanales pratiquées sur le site de Las Jurières-Basses à la fin de l'Antiquité, ne nous sont pas connues dans le détail. On observe cependant le maintien d'activités agricoles signalé par l'existence de fossés de drainage. L'étude des restes de graines menée par Anne Bouchette a permis d'isoler des pépins de raisin et des grains de blé dur mais la faiblesse du lot et leur provenance (comblement d'un fossé et d'une fosse) rend leur seule présence peu significative. Les analyses anthracologiques effectuées par Lucie Chabal sur deux lots de charbons de bois (le premier daté fin IV<sup>e</sup> s. – début V<sup>e</sup> s.; le deuxième, seconde moitié du V<sup>e</sup> s. à VI<sup>e</sup> s.) révèlent une chênaie méditerranéenne comme boisement spontané dominant. Les espaces dénudés, pris sur la chênaie, étaient peut-être d'étendue faible mais on note une légère tendance à l'ouverture entre les deux paliers chronologiques. Enfin, la présence (12 %) de *Vitis Vinifera* dans le lot le plus ancien doit être mise en parallèle avec les observations carpologiques et signe probablement sa culture alentours.
- 12 On note également une activité de boucherie matérialisée par les restes d'un bœuf, jetés dans une fosse et présentant d'après Vianney Forest, des traces de découpe assez élaborées (Forest, Vianney. 1998.). Enfin, il semble que l'on ait effectué sur l'établissement du Haut-Empire, une récupération des matériaux de construction (tranchée d'épierrement de murs) ainsi qu'une collecte d'argile (fosses). Il n'a pas été possible de localiser l'habitat lié à l'ensemble de ces activités : l'importance de l'arasement du site peut en être la cause essentielle mais il se peut que celui-ci soit à situer sur la partie de l'établissement du Haut-Empire situé en dehors de l'emprise de la zone fouillée.
- 13 L'étude de cas du site de Las Jurières-Basses illustre assez bien la complexité de l'histoire des campagnes du Biterrois dans l'Antiquité mais s'inscrit parfaitement dans ses grandes lignes directrices (Mauné, Stéphane ; Sanchez, Corinne ; Forest, Vianney ; Chabal, Lucie ; Bouchette, Anne. 1998.). Succédant vraisemblablement à une installation plus ancienne malheureusement très mal cernée, les vestiges bâtis observés semblent appartenir à une seule et même phase architecturale qui témoigne de la volonté manifeste d'installer une unité de transformation de produit agricole, vraisemblablement vinicole. Signalons que ce dossier a fait l'objet d'une présentation détaillée lors du séminaire organisé à Lattes (UMR 154) le 5 juin 1998 par Christophe Pellecuer et Loïc Buffat et portant sur les « Productions et transformations des produits agricoles antiques en Narbonnaise ». Jean-Pierre Brun a souligné, à cette occasion, que les données provenant de la fouille de Las Jurières-Basses renvoyaient avec certitude à une production de vin. Si d'après les seuls restes de stockage, la capacité de cette installation semble bien faible, la présence de trois bassins marque, en revanche, l'importance des capacités de transformation et la possible existence d'une autre salle de stockage, non appréhendée dans les limites de la fouille. Comme plus de la moitié des établissements ruraux du Biterrois, Las Jurières-Basses paraît être abandonné dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. La période de fonctionnement (70-150/200) de cette partie de l'aile agricole paraît donc restreinte à une centaine d'année et correspond à la pleine période de développement de la viticulture locale, marquée par une forte densité des officines à Gauloise 4. L'impression d'un *hiatus* prolongé est très

nette et il faut attendre la fin du IV<sup>e</sup> s. pour constater, à nouveau, la présence d'une occupation qu'il faut peut-être situer sur l'ancienne partie habitée du site. Cette installation constitue peut-être, certes très modestement et localement, un nouveau témoignage du dynamisme relatif des campagnes de Gaule méridionale à cette époque. On suit ensuite cette occupation jusque dans le courant du VI<sup>e</sup> s., période à laquelle l'établissement est définitivement abandonné. Si l'histoire de ce site est marquée par un certain nombre de restructuration sur la longue durée (changement(s) de production, de propriétaire ?), on observe, et ce depuis la fin de l'âge du Fer, que ce terroir a fait l'objet d'une constante mise en valeur, que ce soit à partir de l'*oppidum* de Montfo (âge du Fer) et des villages médiévaux de Magalas et Puissalicon ou de l'établissement rural antique de Las Jurières-Basses.

---

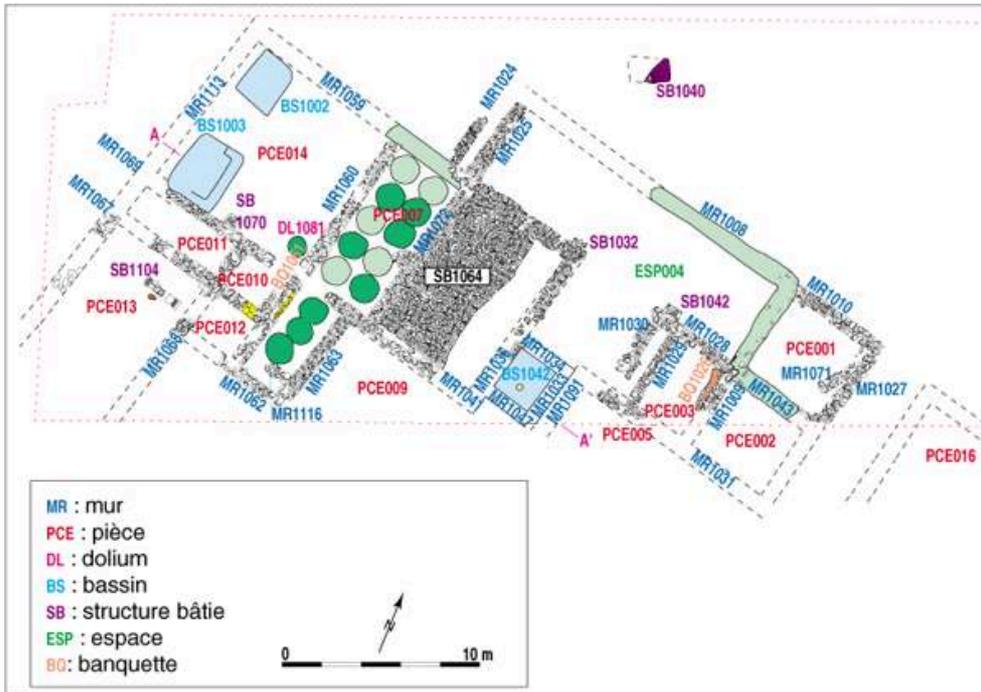
## BIBLIOGRAPHIE

Forest, Vianney. 1998 : « Étude de lots de faune du Biterrois », in Stéphane Mauné, *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Montagnac, Éd. Monique Mergoil, p. 156-178.

Mauné, Stéphane Sanchez, Corinne Forest, Vianney Chabal, Lucie Bouchette, Anne. 1998 : « L'établissement rural des Jurières-Basses à Puissalicon (34) et l'occupation du sol de la moyenne vallée du Libron. Contribution à l'histoire des campagnes du Biterrois dans l'Antiquité », in *actes du deuxième colloque européen de Béziers : Cité et territoire, 24-26 octobre 1997*, Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, p. 73-121.

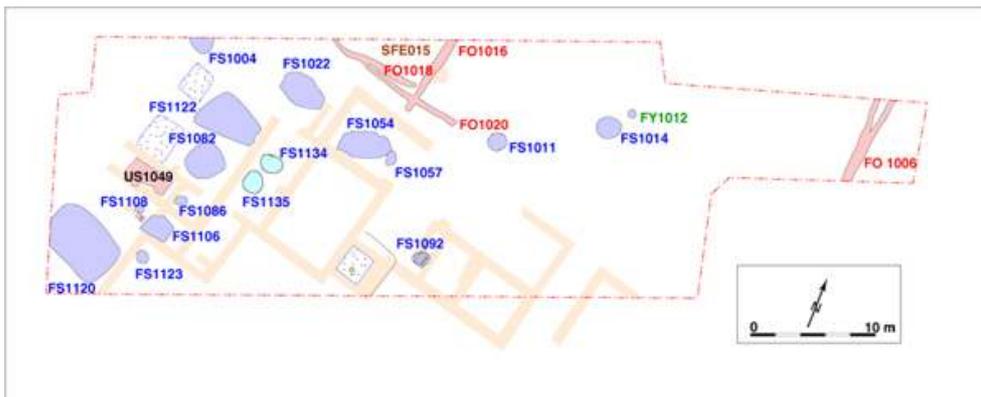
## ANNEXES

Fig. n°1 : Plan des vestiges du Haut-Empire mis au jour à l'occasion des fouilles du gazoduc « Artère du Midi »



Auteur(s) : Mauné, Stéphane ; Barbey, Stéphane. Crédits : ADLFI - Mauné, Stéphane ; Barbey, Stéphane (2003)

Fig. n°2 : Plan des structures tardo-antiques mises au jour à l'occasion des fouilles du gazoduc « Artère du Midi »



Auteur(s) : Mauné, Stéphane ; Barbey, Stéphane. Crédits : ADLFI - Mauné, Stéphane ; Barbey, Stéphane (2003)

AUTEURS

STÉPHANE MAUNÉ

INRAP